



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Michel BARRET
Président du SIAHVY
de mai 2014 à mai 2026

Construire un territoire plus résilient exige d'anticiper, d'adapter et d'agir durablement.

Les inondations de fin 2024 ont particulièrement marqué les habitants et les communes du territoire. Face à l'ampleur des conséquences humaines et matérielles, le SIAHVY a poursuivi avec détermination ses actions de prévention et d'accompagnement. En 2025, le syndicat a notamment renforcé son soutien aux administrés sinistrés grâce à un dispositif porté avec l'État, permettant de mobiliser des aides pour les diagnostics de vulnérabilité et les travaux de protection individuelle.

Cette action s'inscrit dans une stratégie globale engagée depuis plusieurs années, qui associe prévention des inondations et restauration des milieux aquatiques. Les projets de renaturation des cours d'eau — restauration des rivières, reconnexion des zones d'expansion de crues, amélioration du fonctionnement naturel des milieux — contribuent à ralentir les écoulements

tout en renforçant la qualité écologique de notre environnement.

Les événements d'octobre 2024 ont toutefois montré la nécessité d'aller plus loin encore. Plusieurs études ont ainsi été engagées afin d'identifier des solutions complémentaires capables de mieux protéger le territoire face à des crues de grande ampleur. Réunis lors de la conférence des maires de novembre 2025, les élus ont confirmé cette ambition collective en validant le lancement, dès 2026, de nouvelles études portant notamment sur l'adaptation et l'agrandissement de certains ouvrages de protection.

Parallèlement, le SIAHVY poursuit ses investissements dans le domaine de l'assainissement, indispensable à la préservation de la ressource en eau et des milieux naturels. L'année 2025 a été marquée par l'avancement d'un projet structurant pour le territoire : la construction d'une nouvelle station d'épuration, conçue pour répondre aux besoins futurs et aux exigences environnementales de demain.

À travers l'ensemble de ces actions, le SIAHVY affirme sa volonté d'agir dans la durée, aux côtés des communes et des habitants, pour construire un territoire plus résilient, plus sûr et plus respectueux des équilibres naturels.

À la date de publication de ce rapport une nouvelle gouvernance aura pris le relais. Je ne doute pas qu'elle saura développer les programmes nécessaires pour faire face aux nouveaux défis auxquels nous sommes désormais confrontés.

Avec tous mes vœux de réussite,

Michel BARRET

MÉTIER À
L'HONNEUR

FAIRE FACE À LA
VULNÉRABILITÉ

RIVIÈRE

CELLULE
ENTRETIEN

BILAN TRAVAUX
ET ÉTUDES RIVIÈRE

ASSAINISSEMENT

BILAN TRAVAUX
ET ÉTUDES
ASSAINISSEMENT

CTEC

SAGE ORGE
YVETTE

PAPI
ORGE YVETTE

RETOUR SUR
LES ÉVÈNEMENTS

RESSOURCES
HUMAINES

BILAN
FINANCIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Natacha Roberto,

chargée d'opérations pilotage des diagnostics et travaux de vulnérabilité

Suite aux crues majeures d'octobre 2024, le SIAHVY a créé un poste dédié au pilotage des diagnostics et des travaux de réduction de la vulnérabilité aux inondations. Ce poste est occupé par Natacha Roberto.

Son rôle

Natacha accompagne et coordonne l'ensemble des démarches permettant aux sinistrés de bénéficier des aides de l'État :

- Instruction des demandes.
- Validation des dossiers.
- Suivi administratif des dossiers.
- Réception des factures.
- Versement des subventions.

Sensibiliser et accompagner

Au-delà du suivi administratif, Natacha joue également un rôle essentiel dans la prévention du risque inondation.

Cette mission de proximité permet d'accompagner les habitants dans la compréhension des risques auxquels leur logement est exposé et dans la mise en place de solutions adaptées pour mieux se protéger face aux futures inondations.

« Les missions sont très riches, complexes et tout aussi gratifiantes car il ne faut pas oublier que le maître mot ici, c'est l'accompagnement. »

« Mon poste contribue également à sensibiliser les habitants à la culture du risque inondation et à encourager la mise en œuvre de mesures de prévention adaptées aux caractéristiques de chaque bien. »



Faire face à la vulnérabilité

Le bassin versant de l'Yvette est régulièrement exposé aux phénomènes d'inondation, impactant habitations et activités économiques. Afin d'accompagner les riverains dans la réduction des dommages potentiels, le SIAHVY a mis en place un dispositif d'accompagnement reposant sur la réalisation de diagnostics de vulnérabilité et la mise en œuvre de travaux adaptés.

Depuis le printemps 2025, les habitants volontaires peuvent bénéficier d'un accompagnement pour réduire la vulnérabilité de leur bien. Ce dispositif a ensuite été renforcé grâce au soutien financier de l'État.

Des solutions adaptées à chaque logement

Les diagnostics permettent d'identifier les aménagements les plus pertinents pour limiter les conséquences d'une inondation. Parmi les travaux pouvant être réalisés :

- Installation de batardeaux devant les ouvrants (portes, garages, etc.).
- Rehaussement ou mise hors d'eau des prises électriques, tableaux électriques et équipements de chauffage.
- Pose de clapets anti-retour sur les réseaux d'eaux usées.
- Utilisation de matériaux résistants à l'eau dans les pièces exposées.

- Mise en place de pompes d'évacuation des eaux.
- Installation de pompes de relevage.
- Modification du réseau électrique.
- Création d'une zone refuge à l'étage.

En quelques chiffres

447

diagnostics réalisés en 2025-2026

320 000 €

mobilisés pour les diagnostics

348 000 €

d'aides attribuées aux travaux

Jusqu'à

130 logements

pouvant bénéficier du dispositif

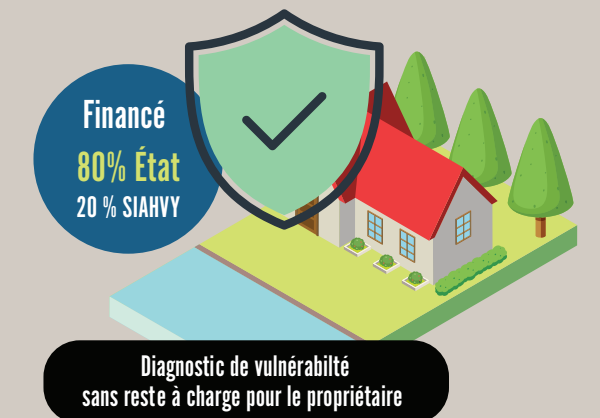
Un soutien renforcé de l'État

En septembre 2025, les départements de l'Essonne et des Yvelines ont été retenus comme territoires pilotes pour bénéficier d'aides dédiées aux diagnostics de vulnérabilité et aux travaux de protection individuelle.

Le SIAHVY a ainsi signé deux conventions lui permettant de mobiliser des financements de l'État :

Convention n°1

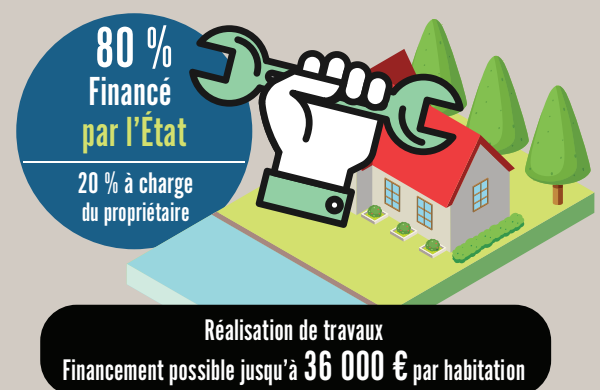
Diagnostics de vulnérabilité



- Première campagne achevée pour un montant de 320 000 €.

Convention n°2

Travaux de protection



- 348 000 € d'aides accordées par l'État pour financer les travaux de protection des habitations.

Afin de poursuivre cette dynamique, deux nouvelles demandes de subventions seront déposées en 2026 pour financer de nouveaux diagnostics et travaux.

Rivière



Gif-sur-Yvette

Le bassin de Couprières, situé en fond de vallée sur la commune de Gif-sur-Yvette, en amont de la confluence avec la Mérantaise, fonctionne en dérivation de la rivière. Il présente une superficie d'environ 110 000 m² pour un volume de stockage de 153 000 m³.

Son diagnostic hydraulique a mis en évidence une efficacité limitée du barrage pour l'écrêtement des crues. Par ailleurs, des fragilités structurelles ont été identifiées.

Dans ce contexte, un projet global fondé sur des solutions fondées sur la nature a été retenu. Il vise à :

- Supprimer le risque de rupture de la digue sud par son arasement et éliminer le risque associé au collecteur intercommunal d'eaux usées intégré à la digue.
- Augmenter la capacité d'expansion des crues de stockage supplémentaire.
- Rétablir la continuité écologique de l'Yvette par la suppression d'un ouvrage transversal et améliorer le fonctionnement écologique global du cours d'eau.

Compte tenu de son ampleur, l'opération a été scindée en deux tronçons :

1. Tronçon aval (réalisé en 2025)

Restauration écologique de l'Yvette entre le collège Juliette Adam et la Mérantaise, visant à rétablir un gabarit naturel, supprimer les singularités hydrauliques et recréer des zones d'expansion des crues.

2. Tronçon amont (commencement automne 2025)

- Restauration écologique de l'Yvette au niveau du barrage de Couprières.
- Suppression de la digue Sud.
- Dévoisement du collecteur intercommunal.
- Création d'une voie verte.

Zoom sur le tronçon aval

Résultats attendus

Le projet a permis notamment :

- De restaurer sur environ **900ml** un fonctionnement naturel du cours d'eau grâce à la diversification des habitats et des faciès d'écoulement
- D'adoucir les berges de l'Yvette sur **900ml** et de supprimer les protections de berges sur plusieurs sections
- De recréer **7560 m²** de zones humides
- D'augmenter la capacité d'expansion des crues de stockage supplémentaire

En chiffres

**Coût de l'opération
pour les deux tronçons :
6 300 000 € HT**

**Financement :
AESN : 2 500 000 € HT
EPTB Seine Grands Lacs : 40 000 € HT
SIAHVY : reste à charge**

Aval collège - Pendant travaux

**Restauration écologique de l'Yvette
et sécurisation du bassin de Couprières**



Après travaux

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Centre-ville

Le projet s'inscrit dans l'opération globale « Restauration écologique et lutte contre les inondations du centre-ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ». Cette première tranche de travaux sera suivie d'une seconde phase programmée en 2026-2027, puis d'une opération de restauration écologique de plus grande ampleur dans la plaine de Coubertin à l'horizon 2027-2028.

Sur le Rhodon, l'opération a permis de retaluter et de restaurer la berge en rive gauche.

Sur l'Yvette, à la suite de la crue d'octobre 2024 ayant provoqué l'effondrement d'un mur maçonné en berge, l'opération a permis de démolir l'ouvrage endommagé, de créer un nouveau mur de soutènement en retrait, d'aménager une risberme plantée d'hélophytes et de maintenir les circulations piétonnes grâce à un cheminement en encorbellement.

Cette première tranche de travaux a notamment permis de supprimer un rétrécissement de l'Yvette, qui constituait un point de contrainte hydraulique et contribuait à la surélévation de la ligne d'eau en amont lors des épisodes de crue.

Zoom sur cette première tranche de travaux :

- Restauration de **220ml** de cours d'eau
- Suppression de renforcements de berges (maçonnerie, tunage bois) sur **47ml**
- Création d'une promenade de **60 ml** en encorbellement, permettant à l'Yvette de retrouver un espace de mobilité
- Pose d'une nouvelle piétonne de **10 m de long pour 2,5 m de large**



En chiffres

Coût de l'opération
1 200 000 € HT

Financement :
SIAHVY : 100%

Restauration écologique de l'Yvette

Entretien des cours d'eau, une présence constante

Composée de 4 agents, la cellule entretien permet une réaction rapide et efficace sur la vallée, tant sur des interventions de nettoyage et de lutte contre les pollutions, que des travaux d'entretien et de surveillance en période de crue.

Les agents entretiennent et fauchent :

- Abords de pistes des bassins et promenades le long de l'Yvette.
- Sites de télégestions et ouvrages hydrauliques.
- Rigole de Corbeville, Saint-Aubin et Châteaufort.
- Divers espaces à la demande des communes lors de manifestations grand public.

Abattage

Les chutes d'arbres sont fréquentes sur la vallée, en période de grands vents ou de fortes pluies, les sujets malades ou vieillissants sont fragilisés et finissent par devenir menaçants. Ils peuvent tomber soit dans la rivière ou sur les pistes et promenades. Les gardes-rivière interviennent rapidement afin de dégager les accès et sécuriser les zones sensibles.

Réouverture des cours d'eau

Les gardes-rivière participent aussi au bon écoulement des cours d'eau. Pour cela, chaque année, ils effectuent des interventions de fauchage et faucardage pour rouvrir les cours d'eau favorisant ainsi leur accès et leur entretien.

Les agents coordonnent et pilotent les entreprises extérieures pour les grands travaux nécessitant du matériel spécifique et adapté pour les interventions de grande ampleur (camion-grue, pelleteuse, camion de pompage, broyeur...).



En quelques chiffres

Environs **12 000**
mètres linéaires de fauche

35
interventions
réalisés

Au total **350**
mètres linéaires de réouverture
(ruisseau Blanc, Rouillon, Amoyard...)



Des plantations locales pour restaurer les milieux naturels

Depuis trois ans, les agents du SIAHVY réalisent des plantations sur plusieurs secteurs du territoire. Pour cela, ils prélèvent de jeunes rejets d'aulnes, de frênes et d'arbustes dans les zones humides gérées par le syndicat afin de les transplanter sur des sites où la végétation est fragilisée.

Le bois de Balizy, fortement touché par la chalarose qui affecte les frênes, a ainsi bénéficié de plantations d'aulnes prélevés au Moulin de la Bretèche, un secteur restauré présentant une forte dynamique naturelle.

Les rejets, qui mesuraient environ 80 cm lors du prélèvement, atteignent aujourd'hui près de 2 mètres ! Un résultat encourageant qui illustre la réussite de cette démarche fondée sur les ressources naturelles du territoire.

En cas de crue : une vigilance accrue

En cas d'alerte déclenchée par le SIAHVY, la surveillance s'intensifie.

De jour comme de nuit, 7 jours sur 7, les gardes-rivière sillonnent la vallée pour s'assurer que tous les ouvrages fonctionnent. Ils vérifient qu'aucun obstacle ne se forme risquant de provoquer des débordements.



Bilan 2025

Travaux

- **Restauration écologique de l'Yvette et de ses affluents :**
 - Yvette/Rhodon – Centre-Ville - Saint Rémy-lès-Chevreuse
 - Yvette - Du collège Juliette Adam jusqu'à la Mérantaise Gif-sur-Yvette
 - Boële – Haras - Villebon-sur-Yvette (finalisation).
- **Autre :**
 - Pose de passerelle sur le Rouillon - Ballainvilliers

Etudes de faisabilité

- **Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations :**
 - Yvette et Morte-Eau - Bois de Saint-Eloi et bassin de Balizy - Chilly-Mazarin et Longjumeau (poursuite)
 - Rouillon médian et aval - Ballainvilliers, Epinay-sur-Orge et Longjumeau (poursuite)
 - Yvette - De la rue Pécard jusqu'à la rue de la Découverte - Bures-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette (poursuite)
 - Yvette - Grand-Vaux – Savigny-sur-Orge
- **Sécurisation des ouvrages hydrauliques**
 - Barrage de Saint-Forget : classement en ouvrage hydraulique (finalisation)
 - Barrage de la Mérantaise : classement en ouvrage hydraulique (poursuite)
 - Barrage des Ulis : Etude de danger (mise à jour)
- **Autres**
 - Mise à jour du Programme de Restauration et de Gestion Ecologique

Maitrise d'œuvre

- **Restauration de la continuité écologique et lutte contre les inondations**
 - Yvette - Petit Vaux - Epinay-sur-Orge (poursuite)
 - Angoulême - Amont - Gometz-le-Châtel (poursuite)
 - Montabé - Boullay-les-troux et Saint-Rémy-lès-Chevreuse (poursuite)
 - Yvette - Plaine de Coubertin - Saint Rémy-lès-Chevreuse (poursuite)
 - Ruisseau Blanc - Nozay et La Ville-du-Bois (poursuite)
 - Yvette et Morte-eau - Champlan et Longjumeau (poursuite)
 - Yvette - centre-ville (tranche 2) - Saint Rémy-lès-Chevreuse (démarrage)



A ssainissement





Senlis

Rue de Châtaigneraie et de la Glacière

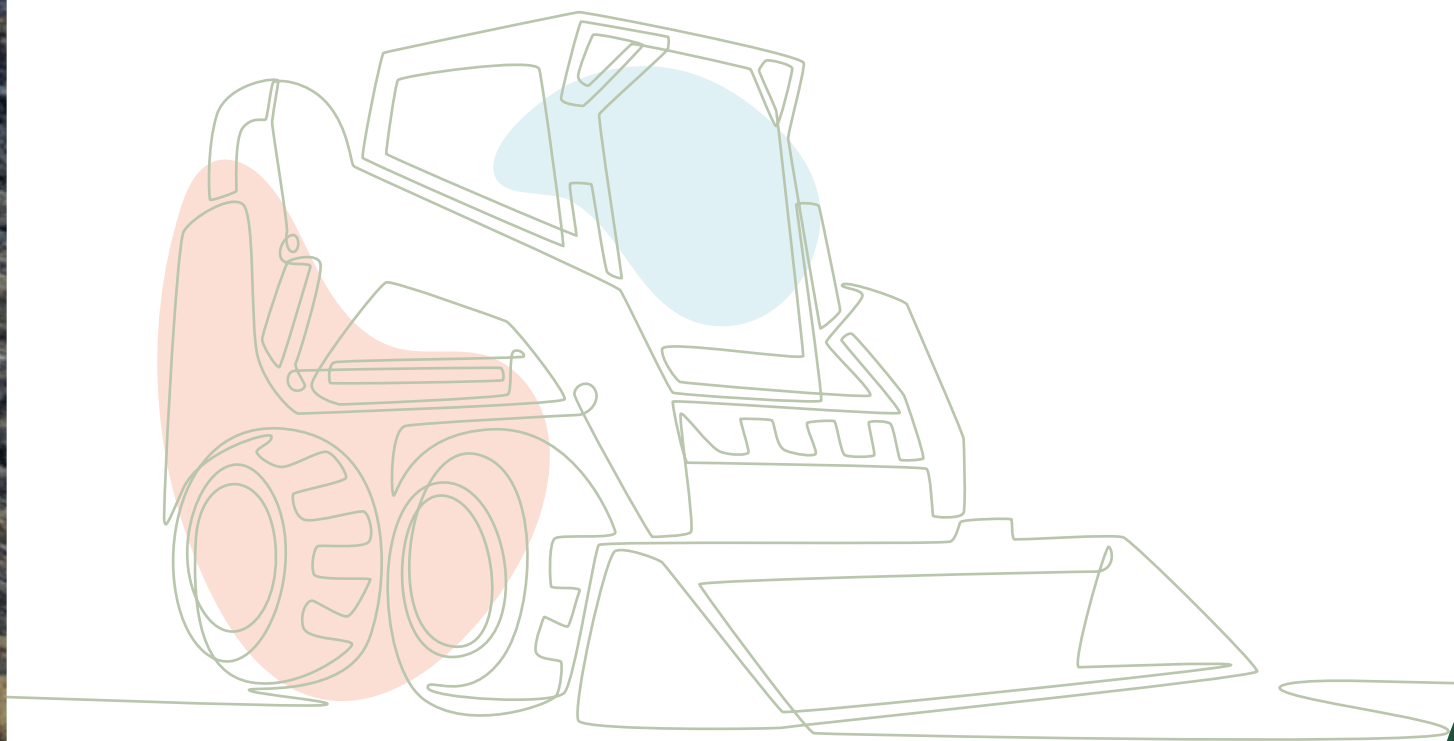
À la suite de la réception, en mai 2025, par le SIAHVY des travaux de création du réseau de collecte des eaux usées réalisés rues de la Châtaigneraie et de la Glacière à Senlis (troisième tranche de travaux sur le hameau de Garnes), quarante-quatre propriétaires ont pu bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en adhérant à l'opération collective pilotée par le Syndicat pour la création de leurs branchements privés.

En tant que maître d'ouvrage public délégué, le SIAHVY a assuré la passation du marché de travaux relatif à ces branchements en domaine privé ainsi que le suivi de l'exécution (création des branchements, suppression des ouvrages d'assainissement non collectif). Après leur réception, les ouvrages créés ont été rétrocédés aux riverains.

Contrôles de branchements et mise en conformité :

En 2025, le SIAHVY a effectué 897 contrôles de conformité de branchements d'assainissement en domaine privé, sur son territoire.

Parmi les installations déclarées non conformes, 62 ont été mises en conformité, contribuant ainsi à une réduction significative des pollutions dans le milieu naturel.



En chiffres

Période de travaux :
juillet 2025 à février 2026

Coût de l'opération :
346 000 € HT

Financement :
AESN 85%
Propriétaires 15 %

Création des branchements
d'assainissement en domaine privé



Château de la Cour Senlisse



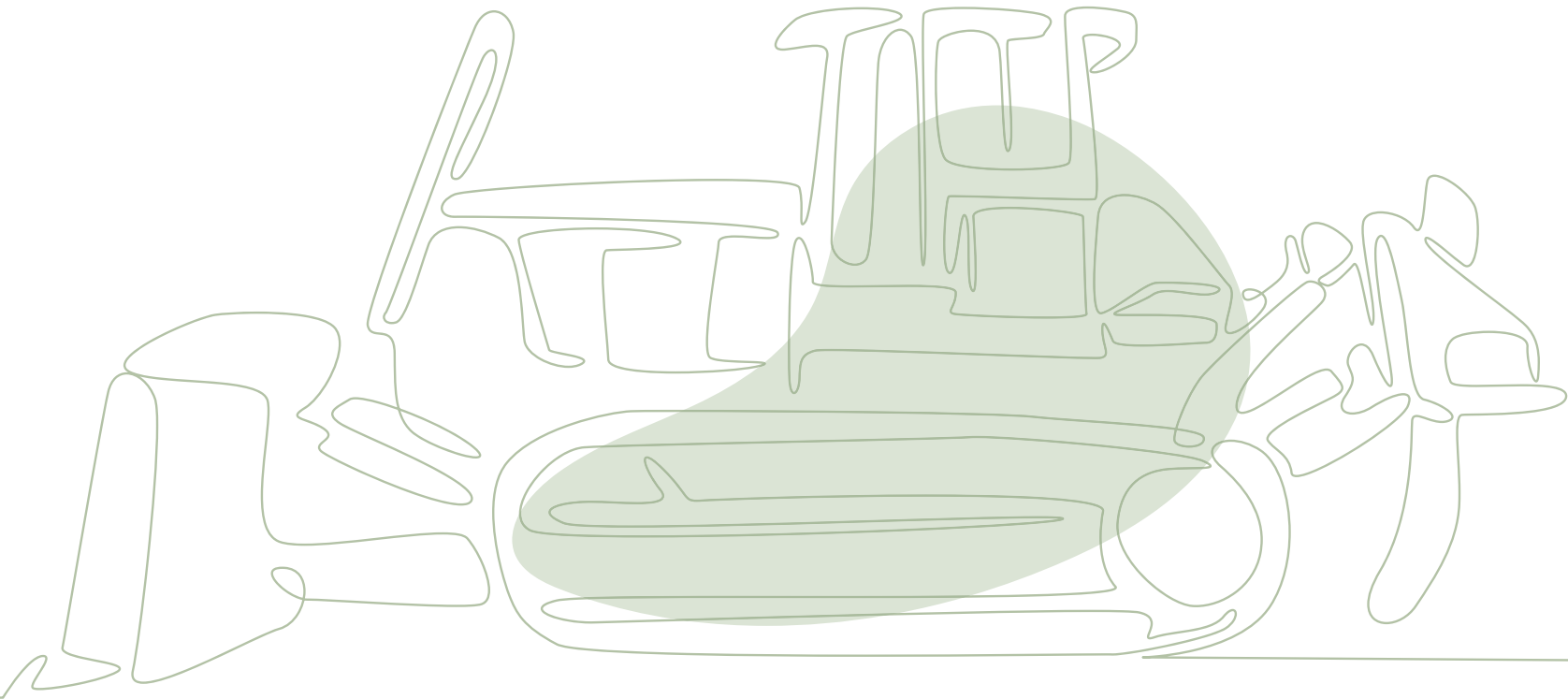
Passage de la douve

Mise en conformité des installations privatives d'assainissement



Senlisse

Château de la Cour Senlisse



La cellule Animation Industriels a accompagné le propriétaire du Château de la Cour Senlisse dans ses démarches de mise en conformité.

Les nombreuses contraintes liées au projet, notamment le classement du site en monument historique et le franchissement des douves, ont impliqué de nombreux échanges techniques.

Les travaux ont été réalisés en janvier 2025, rendant les installations privatives d'assainissement conformes.

Un nouvel outil au service des acteurs économiques :

En mai 2025, le SIAHVY a déposé auprès de l'AESN une demande d'autorisation d'engagement (DAE), qui a été approuvée au début de l'été.

Désormais, en complément de l'accompagnement déjà réalisé incluant la gestion administrative et le suivi technique des dossiers, le SIAHVY prend pour la première fois en charge la gestion directe des aides financières destinées aux acteurs économiques.

Une enveloppe de 207 000 € est ainsi mobilisable pour les projets de mise en conformité des installations privatives d'assainissement dont le montant des travaux est inférieur à 23 000 € HT.

En chiffres

Période de travaux :
janvier 2025

Coût de l'opération :
38 500 € TTC

Financement :
AESN 60%
Propriétaires 40 %

ASSAINISSEMENT



Pose d'un regard béton Ø1000

Création des branchements
d'assainissement en domaine privé

Senlisse Hameau de Garnes

Afin de poursuivre la mise en place de l'assainissement collectif sur le territoire de la commune de Senlisse, le SIAHVY a engagé, en 2023, les travaux de création du réseau de collecte des eaux usées sur le hameau de Garnes.

A la suite des deux premières tranches de travaux réalisées en 2023 et 2024, la troisième phase des travaux s'est poursuivie en 2025.

Cette dernière tranche a consisté en la pose, en tranchée ouverte, d'environ 750 mètres linéaires de canalisations gravitaires en polypropylène (PP) de diamètre 200 mm, ainsi que de 59 branchements en polychlorure de vinyle (PVC) de diamètre 160 mm, accompagnés de leurs boîtes de branchement, rue de la Châtaigneraie et rue de la Glacière.

En chiffres

Période de travaux :
décembre 2024 à mai 2025

Coût de l'opération :
1,9 M€ HT

Financement :
AESN 10% + SIAHVY 90%



Pose du collecteur des eaux usées



Mise en place d'un blindage

Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Chemin de Coubertin

Le schéma directeur d'assainissement de la commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a préconisé la création d'un collecteur d'eaux usées destiné à raccorder les effluents de la Fondation de Coubertin, dont les installations d'assainissement non collectif avaient été jugées non conformes.

Démarrés en octobre 2024, les travaux se sont achevés en mai 2025. Ils ont consisté en la pose de 365 mètres linéaires de canalisation de diamètre 200 mm sous la piste cyclable longeant le chemin de Coubertin, ainsi qu'en la réalisation de deux branchements permettant de collecter séparément les eaux usées assimilées domestiques et les eaux usées non domestiques (industrielles) du site.

Afin d'assurer la continuité des déplacements, une piste provisoire a été aménagée pour les cycles et les piétons. La proximité du chantier avec l'Yvette et le Montabé a toutefois rendu les travaux de terrassement plus complexes. Les conditions de sol, instables, boueuses et saturées en eau, ont nécessité des opérations de confortement et conduit à adapter le tracé initial du projet.



Création d'une piste provisoire pour les piétons et les cyclistes



Pose de la canalisation au niveau de la piste cyclable existante

Réfection de la piste cyclable après la pose du réseau de collecte des eaux usées

Création du réseau de collecte des eaux usées

En chiffres

Période de travaux :
octobre 2024 à mai 2025

Coût de l'opération :
945 000 € HT

Financement :
AESN 10% + SIAHVY 90%

Le Mesnil-Saint-Denis

La construction de ce nouvel équipement marquant le lancement d'une opération structurante pour le territoire, a été engagée en septembre 2024.

Prévue pour s'achever fin 2026, cette infrastructure majeure a connu une progression conforme au calendrier prévisionnel. L'année 2025 a notamment constitué une étape charnière, avec des avancées significatives dans la réalisation des ouvrages principaux et le déploiement des équipements techniques.

Conçue pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et anticiper les besoins futurs du territoire, la nouvelle station d'épuration se distingue par des choix techniques performants et durables :

- **Une capacité de traitement de 20 500 équivalents-habitants (EH)**, permettant d'accompagner le développement du territoire.
- La mise en œuvre du **procédé biologique HYBAS™** (Hybrid Biofilm Activated Sludge), garantissant robustesse et performance épuratoire.
- Un traitement tertiaire d'affinage, assurant **une qualité de rejet élevée** avant restitution au milieu naturel.

- Un traitement des boues par centrifugation, suivi d'une filière de valorisation par compostage, s'inscrivant dans **une logique d'économie circulaire**.
- **Des objectifs de rejet particulièrement exigeants**, contribuant activement à l'amélioration de la qualité écologique du Rhodon.

La poursuite des travaux en 2026 visera notamment la finalisation des ouvrages, les essais, la mise en service progressive de la station avant la réalisation des travaux d'aménagement paysager et de voirie, dans les délais prévus.

Coulage du radier du clarificateur



Construction de la nouvelle
Station de Traitement des Eaux Usées
de La Verrière / Le Mesnil-Saint-Denis

En chiffres

Période de travaux :
2025 (fin des travaux en 2026)

Coût de l'opération :
10 M€ HT

Financement :
AESN 40% + SIAHVY 60%



Mise en place du tamis rotatif

Le Mesnil-Saint-Denis

Chemin de Rodon

Le hameau du Rodon était raccordé à la Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de La Verrière/Le Mesnil-Saint-Denis par une canalisation gravitaire, en amiante-ciment et de diamètre 300 mm. Après des travaux d'urgence réalisés en 2018 et 2021, des travaux d'envergure ont été entrepris sur un périmètre de 876 mètres linéaires.

Un poste de refoulement a été créé et 387 mètres linéaires de conduite de refoulement en PEHD ont été posés, permettant d'acheminer les eaux usées du poste jusqu'à la STEU. L'opération s'est poursuivie avec la pose de 11 regards neufs et de 489 mètres linéaires de canalisation en fonte (du hameau du Rodon jusqu'au poste de refoulement).

L'ancienne canalisation en amiante-ciment a été déposée et évacuée en filière agréée, ou laissée en place et comblée. Si la majeure partie de la canalisation a été posée en tranchée ouverte, une portion passant sous le cours d'eau du Rhodon a été réalisée par forage dirigé (sans ouverture de tranchée).

Chemin après réception



Pose du poste de refoulement préfabriqué

En chiffres

Période de travaux :
mars 2024 à septembre 2025
(interruption de décembre 2024 à avril 2025)

Coût de l'opération :
2,2 M€ HT

Financement :
AESN 50% + SIAHVY 50%



Pose d'un regard neuf



Tranchée ouverte pour la conduite de refoulement

Travaux d'optimisation du fonctionnement hydraulique du collecteur des eaux usées

Gif-sur-Yvette

Bassin de Couprières

Le projet d'aménagement de l'Yvette au niveau du bassin de Couprières, toujours en cours en 2026, nécessite de dévier le collecteur intercommunal de transport des eaux usées, de la digue Sud vers la digue Nord.

Démarrés en avril 2025, les travaux s'achèveront en 2026 avec la pose de 960 mètres linéaires de canalisation de diamètre 600 mm en PRV, de 55 mètres linéaires de canalisation de diamètre 200 mm en PVC, de 35 regards et la réfection de la totalité du cheminement au niveau de la digue Nord.

Des travaux spéciaux ont notamment été réalisés sur le chantier en raison des contraintes techniques identifiées : micropieux en fond de bassin pour stabiliser la canalisation, rabattement de nappe et confortement du sol par inclusions rigides (consolidation du sol par compactage avec un apport de béton) pour restaurer les conditions de stabilité du sol nécessaires à la pose du collecteur.



Atelier inclusions rigides



Canalisation enrobée

En chiffres

Période de travaux :
avril 2025 à mai 2026

Coût de l'opération :
4,1 M€ HT

Financement :
AESN 70% + SIAHVI 30%



Manutention canalisation

Dévoisement du collecteur intercommunal
de transport des eaux usées

Bures-sur-Yvette & Gometz-le-Châtel

Le programme pluriannuel de réhabilitation de l'antenne intercommunale de transport des eaux usées du Vaularon, visant à éliminer les entrées d'eaux claires parasites permanentes, s'est poursuivi en 2025 avec la réalisation des travaux dans les secteurs 2 et 4.

Secteur 2 - Gaine introduite par réversion dans la canalisation existante à réhabiliter

Dans le secteur 2, les travaux ont consisté au chemisage de 510 mètres linéaires de canalisations, situées exclusivement en domaine privé, entre la rue de la Vierge et l'avenue Edouard Herriot à Bures-sur-Yvette. Les contraintes d'accès aux ouvrages, liées à la configuration des parcelles et à l'implantation de l'antenne intercommunale, ont nécessité la mise en place d'aménagements spécifiques chez les riverains.

Dans le secteur 4, le périmètre des travaux concernait 180 mètres linéaires de canalisations situées route de Chartres à Gometz-le-Châtel. Les travaux ont consisté au remplacement d'une canalisation en amiante-ciment de diamètre 300 mm par une conduite en fonte de même diamètre, ainsi qu'au renouvellement de 10 branchements et à la création de 2 branchements supplémentaires.

À ce jour, les deux tiers du programme pluriannuel de travaux sont achevés. Il se poursuivra, en 2026, avec les interventions prévues dans le secteur 3, entre la rue de la Vierge et le boulevard des Oiseaux à Bures-sur-Yvette.

Secteur 4 - Dégagement de la canalisation existante en amiante-ciment avant dépose

Secteur 2 – Chaudière utilisée pour la polymérisation à la vapeur de la gaine

En chiffres

SECTEUR 2

Période de travaux :
janvier à avril 2025

Coût de l'opération :
460 000 € HT

Financement :
AESN 55% + SIAHVV 45%

SECTEUR 4

Période de travaux :
juin à septembre 2025

Coût de l'opération :
815 000 € HT

Financement :
AESN 30% + SIAHVV 70%

Réhabilitation de l'antenne intercommunale des eaux usées du Vaularon | secteurs 2 et 4

Schémas directeurs d'assainissement

- BOULLAY-LES-TROUX - Révision (poursuite)
- CERNAY-LA-VILLE - Révision (reprise)
- GOMETZ-LA-VILLE - Révision (poursuite)
- LES MOLIERES - Réalisation (poursuite)
- SAINT-FORGET (poursuite)

Études d'avant-travaux - Réseaux de collecte

- CERNAY-LA-VILLE - Rue de la Poste
- DAMPIERRE-EN-YVELINES - Rue de la Butte Rouge
- DAMPIERRE-EN-YVELINES - Rue du Clos des Fontenelles
- GOMETZ-LA-VILLE - Rue de Janvry
- LE MESNIL-SAINT-DENIS - Avenue de Port Royal des Champs (finalisation)
- SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE - secteur du lac de Beauséjour

Études d'avant-travaux - Réseaux de transport

- ORSAY - Antenne intercommunale dite de la rue de Versailles - Secteur de la voie ferrée (poursuite)

Travaux - Branchements privatifs (création)

- SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 3

Travaux - Réseaux de collecte

- **Prestation de maîtrise d'œuvre :**
LE MESNIL-SAINT-DENIS - Amélioration du fonctionnement hydraulique du collecteur d'eaux usées longeant le cours d'eau du Rhodon (poursuite)
- **Conception des travaux de création :**
DAMPIERRE-EN-YVELINES - Rue de la Butte Rouge
DAMPIERRE-EN-YVELINES - Rue du Clos des Fontenelles
GOMETZ-LA-VILLE - Rue de Janvry
LE MESNIL-SAINT-DENIS - Rue du Veneur
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE - Secteur du lac de Beauséjour

- **Exécution des travaux de réhabilitation :**

CERNAY-LA-VILLE - Résidence du hameau de Cernay (du démarrage à l'achèvement)
LE MESNIL-SAINT-DENIS - Chemin de Rodon et le long du ru du Rhodon (achèvement)

- **Exécution des travaux de création :**

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE - Chemin de Coubertin (achèvement)
SENLISSE - Hameau de Garnes - Tranche technique 3 (achèvement)

Travaux - Réseaux de transport

- **Prestation de maîtrise d'œuvre - Réhabilitation :**

BURES-SUR-YVETTE - Antenne intercommunale du Vaularon - entre la rue de la Vierge et la rue Edouard Herriot (poursuite)

BURES-SUR-YVETTE - Antenne intercommunale du Vaularon - entre le boulevard des Oiseaux et la rue de la Vierge (démarrage)

ORSAY - Antenne intercommunale dite de la rue de Versailles - Secteur de la voie ferrée (poursuite)

- **Prestation de maîtrise d'œuvre - Dévoiemment :**

GIF-SUR-YVETTE - Barrage du bassin de Coupières (poursuite)

SAVIGNY-SUR-ORGE - Au droit du gymnase David Douillet (poursuite)

- **Exécution des travaux de réhabilitation :**

BURES-SUR-YVETTE - Antenne intercommunale du Vaularon - entre la rue de la Vierge et la rue Edouard Herriot (du démarrage à l'achèvement)

GOMETZ-LE-CHATEL - Route de Chartres (du démarrage à l'achèvement)

- **Exécution des travaux de dévoiemment :**

GIF-SUR-YVETTE - Barrage du bassin de Coupières

Stations de traitement des eaux usées

- CERNAY-LA-VILLE - Prestation de maîtrise d'œuvre pour l'optimisation du fonctionnement de la filière boues
- DAMPIERRE-EN-YVELINES - Dépôt du dossier actualisé de déclaration au titre de la loi sur l'eau
- LA VERRIERE/LE MESNIL-SAINT-DENIS :
Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage et travaux - MPGP relatif à la construction de la nouvelle station (poursuite)
Diagnostic permanent du système d'assainissement de La Verrière et du Mesnil-Saint-Denis (6ème itération)

Études de la régularisation des rejets industriels

- CHATEAUFORT - ZA des Dix Toises (poursuite)
- MORANGIS - Bassin versant du ru du Bief à Morangis (poursuite)
SIAHVY - Thématique garages et activités automobiles (poursuite)
SIAHVY - Thématique restaurants et activités de bouche (poursuite)

Suivi de l'exploitation des ouvrages d'assainissement (DSP et contrat)

- Réseau de transport intercommunal des eaux usées
- **Réseaux de collecte communaux des eaux usées** (Boullay-les-Troux, Cernay-la-Ville, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Molières, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlis)
- **Stations de traitement des eaux usées locales** (Boullay-les-Troux, Cernay-la-Ville, Dampierre-en-Yvelines, Gometz-la-Ville, La Verrière/Le Mesnil-Saint-Denis)

SPANC**(Service Public d'assainissement Non Collectif)**

- Contrôles des installations privatives d'assainissement collectif

SPANC**(Service Public d'assainissement Non Collectif)**

- Contrôles des installations privatives d'assainissement non collectif

Eaux, Climats & Prévention



Contrat Territorial «Eau & Climat» de l'Yvette : 2025, l'année du bilan

Le périmètre et les différents signataires

Le Contrat de Territoire « Eau & Climat » 2020-2024 concernait tout le bassin versant de l'Yvette, soit l'ensemble des communes situées des sources de l'Yvette jusqu'à la confluence avec l'Orge en passant par tous ses affluents.

Il regroupait au total 10 signataires



Création du réseau d'eaux usées et remplacement du réseau d'eaux pluviales à Senlisse
Hameau de Garnes – rue de la Châtaigneraie



Bilan du CTEC 2020-2024

Le contrat visait à accélérer la mobilisation des maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

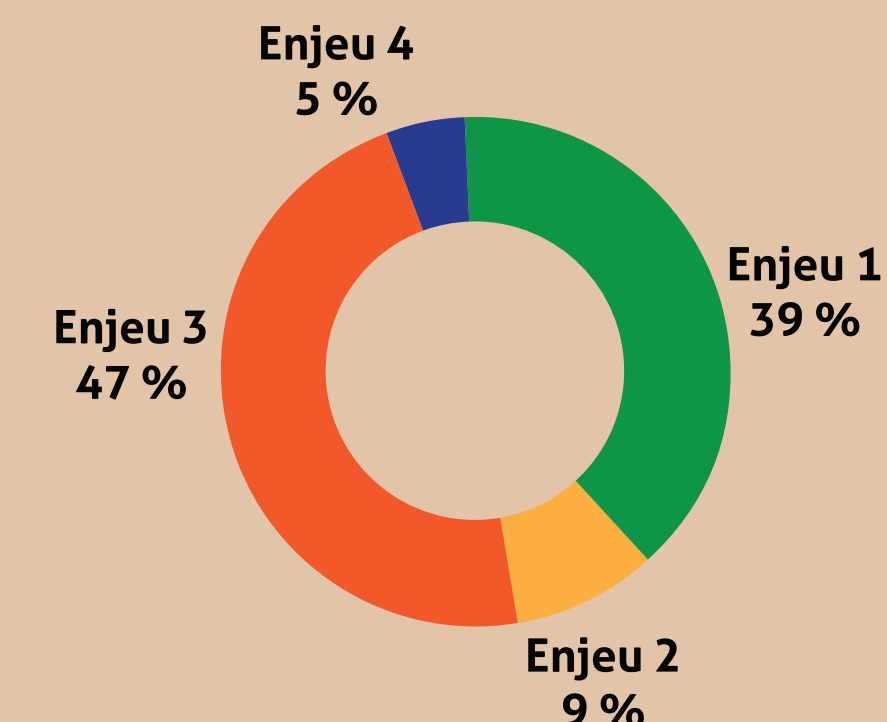
Il s'articulait autour de quatre enjeux :

- 1 La restauration des continuités écologiques et la préservation des milieux aquatiques et humides.
- 2 La maîtrise du risque inondation et des ruissellements.
- 3 L'amélioration de la qualité des cours d'eau.
- 4 La sensibilisation et la communication, notamment avec des postes d'animations thématiques.

Le contrat Territorial « Eau & Climat » de l'Yvette a rempli sa mission et a été un outil performant :

78 % des actions inscrites au programme ont émergé pour un montant de 29 millions d'euros, dont 14 millions par le SIAHVY, soit 53 % du montant prévisionnel.

Parts réalisés par enjeux



Contrat de Territoire, projet 2026-2030

Ce bilan favorable nous permet aujourd'hui d'affiner nos actions et de nous tourner vers l'avenir en élaborant un nouveau contrat

- Élaboration d'un diagnostic s'appuyant sur le bilan du premier contrat.
- Identification des points noirs sur le territoire.
- Propositions d'actions pertinentes afin d'améliorer l'état des masses d'eau du territoire.

Restauration de la continuité écologique
de l'Yvette au niveau du collège Juliette Adam-Gif-sur-Yvette



Mise en conformité
d'assainissement non collectif



AVANT



APRÈS

En quelques chiffres

8 ouvrages
hydrauliques supprimés

5 km de cours
d'eau restaurés

20 ha
de zones humides
restaurées

24 projets
de déconnexion des eaux
pluviales ont été accompagnés
par le SIAHVY pour environ 3 ha
déconnectés

Près de 400
branchements ont été mis en conformité
(particuliers & activités économiques/industriels)

2 agents au service de 116 communes

Dans un contexte de pressions croissantes sur les milieux aquatiques et d'intensification des aléas climatiques, le syndicat poursuit son engagement en faveur d'une gestion intégrée, durable et solidaire de la ressource en eau et des risques associés. À travers le portage du SAGE et du PAPI ORGE-YVETTE, il affirme son rôle central de coordination, d'animation et de mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle du bassin versant.

L'année écoulée a été marquée par la poursuite et la consolidation des actions engagées, en cohérence avec les objectifs fixés collectivement par les acteurs du territoire. Qu'il s'agisse de la préservation des milieux aquatiques, de la réduction de la vulnérabilité face aux inondations ou encore de la sensibilisation des publics, le syndicat a mobilisé ses compétences et renforcé ses partenariats pour répondre aux enjeux identifiés.



2025, l'année de révision du SAGE Orge-Yvette :

L'année 2025 a constitué une étape structurante pour la révision du SAGE. Le 13 février 2025, la Commission Locale de l'Eau (CLE) a ainsi adopté le projet de SAGE révisé, marquant l'aboutissement d'un important travail de concertation et de co-construction.

Du 25 février au 25 juin

Phase de consultation / réserves 41 avis recueillis

12 juin

Présentation du projet à l'Agence de l'Eau
Avis favorable

14 octobre

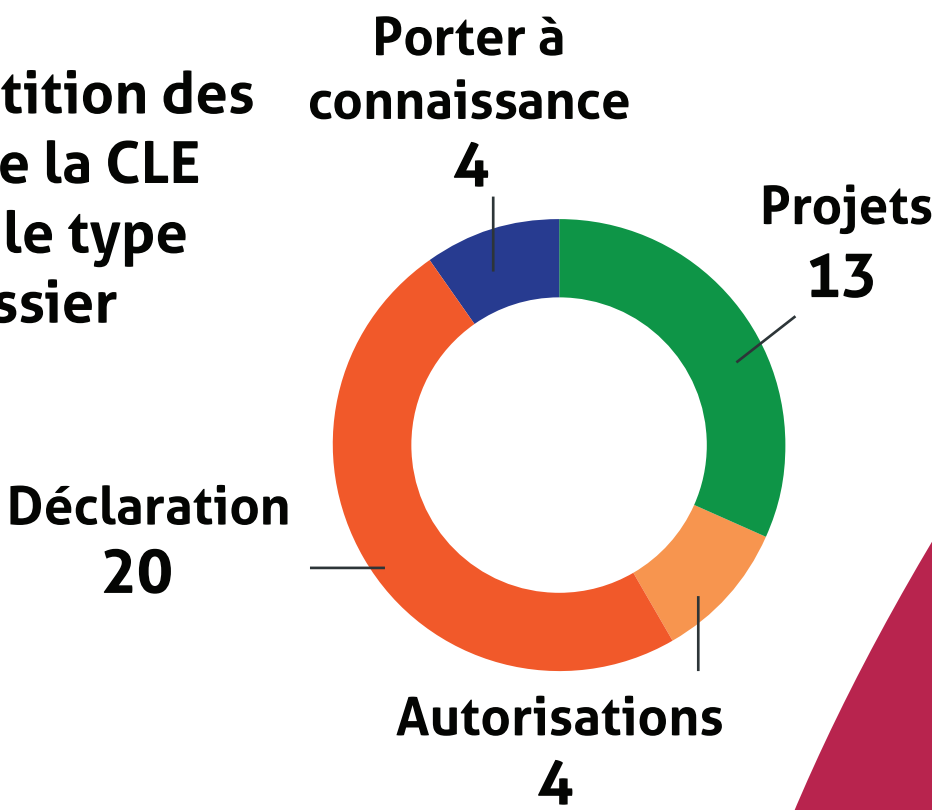
Présentation de l'ensemble de ces contributions a été présenté à la CLE. Chaque structure ayant formulé un avis a fait l'objet d'une réponse individualisée, témoignant de l'attention portée au dialogue territorial.

Été 2025

Ajustements complémentaires
Recommandations

Enfin, l'Autorité environnementale (MRAe) s'est prononcée sur le projet de SAGE révisé en formulant un avis nuancé assorti de 15 recommandations. La CLE a examiné ces observations et a explicité ses choix dans un mémoire en réponse, adopté lors de la séance du 20 janvier 2026, puis transmis à la MRAe. Cet avis, au même titre que l'ensemble des contributions recueillies, sera mis à disposition du public dans le cadre de la participation du public par voie électronique, organisée par la Préfecture de l'Essonne du 8 juin au 8 juillet 2026.

Répartition des avis de la CLE selon le type de dossier



En quelques chiffres

41

dossiers examinés

Incluant des projets soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la loi sur l'eau, ainsi que des porter à connaissance.

7

dossiers assortis de réserves

Traduisant une vigilance particulière quant à la prise en compte des enjeux portés par le SAGE.

10

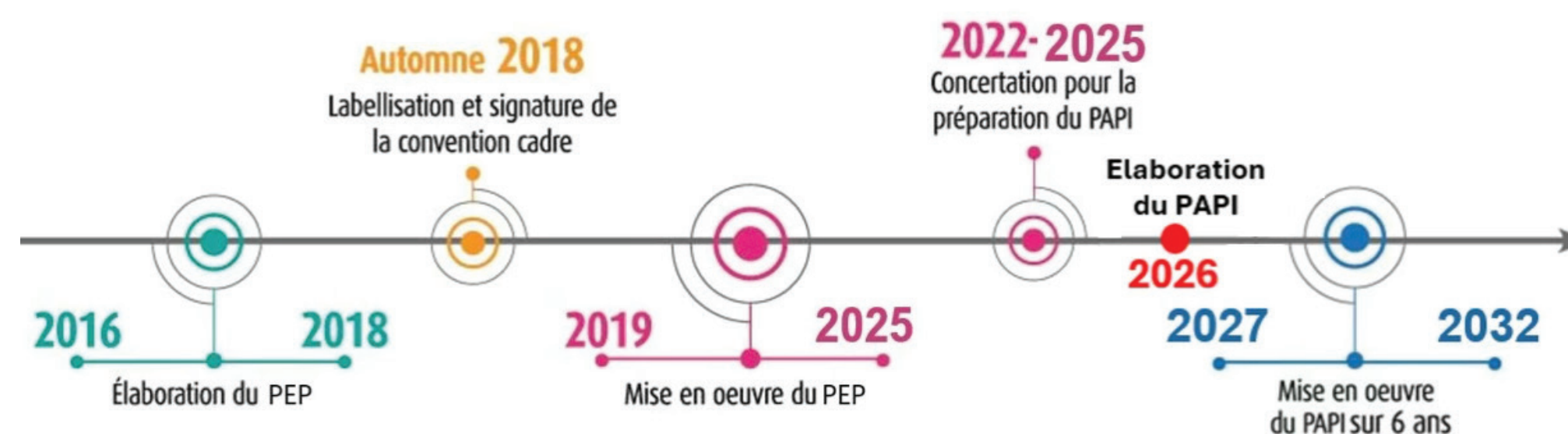
collectivités accompagnées

À travers l'émission de remarques visant à assurer la compatibilité de leurs documents d'urbanisme avec le SAGE en vigueur (2014). Ces avis ont également permis d'anticiper les évolutions à venir, en intégrant des recommandations en lien avec le futur SAGE révisé.

2025, dernière année de préparation du PAPI Orge-Yvette

Plusieurs réunions et comités se sont tenus en 2025 pour **structurer l'avancement de la démarche PAPI**. En effet, l'année a représenté une **étape de transition** entre la mise en œuvre des dernières actions du PEP (anciennement « PAPI d'intention ») et la préparation du futur PAPI via une étude.

Calendrier prévisionnel de la démarche du PAPI Orge-Yvette



Afin de préparer cette étude, les pièces de l'appel d'offre ont été élaborées à partir de nombreux **échanges entre les partenaires et les services de l'Etat** (cf : encadré ci-dessous). L'appel d'offre a été lancé en **novembre 2025**. L'étude se tiendra sur 8 mois, et a pour finalité l'élaboration du dossier de labellisation du PAPI.

Principales instances et réunions :

Juin 2025 : Comité de pilotage – Bilan des travaux du PEP

Juillet 2025 : Comité de pilotage – Echanges avec les services de l'Etat

Août 2025 : Comité technique – Futurs partenariats du PAPI

Octobre 2025 : Réunion avec le Syndicat de l'Orge – Appel d'offre pour l'étude PAPI

Novembre 2025 : Réunion avec Rambouillet Territoires – Futur partenariat pour le PAPI

L'année 2025 a également été marquée par la préparation de l'intégration de Rambouillet Territoires, nouveau partenaire dans le cadre du futur PAPI Orge-Yvette.

Mise en œuvre des actions du PEP :

L'année 2025 est la **dernière année de mise en œuvre PEP**.

Les actions encore en cours ont été finalisées, à savoir l'étude de définition de seuils d'alerte « ruissellement », l'étude hydraulique d'optimisation de la gestion de l'aléa débordement de cours d'eau à l'échelle du bassin versant Orge-Yvette et la programmation et réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur les communes d'Orsay (31) et Palaiseau (29).

Retrouvez nos missions et actus sur le site Accueil - CLE Orge Yvette ainsi que sur la page Facebook nouvellement créée du SAGE-PAPI Orge Yvette

PAPI ORGE YVETTE
IDÉES REÇUES SUR LES CRUES

“Les crues décennales se produisent environ une fois tous les 10 ans”

📢 C'est faux !

On entend souvent parler de crue « décennale » ou « centennale ».

La définition est la suivante : si une crue a une **« chance » sur dix de se produire chaque année**, on dit qu'elle est « **décennale** », ou qu'elle a une « période de retour » de dix ans.

De même, si elle a une **« chance » sur cent de se produire chaque année**, on dit alors qu'elle est « **centennale** ».

Crue décennale
Crue centennale
Crue extrême

TEL : 01 69 31 72 13

Exemple de publication Facebook

F

onctions

supports



ÉVÈNEMENTS

Retour sur les événements de l'année 2025

L'année 2025 a été largement consacrée aux suites des inondations survenues à l'automne 2024. De nombreuses actions de communication ont ainsi été organisées autour de cette thématique..

- **Une Conférence scientifique** a été organisée le 28 mai réunissant experts, élus et riverains autour de la problématique des inondations et l'intégration du risque en réponse aux événements d'octobre 2024.



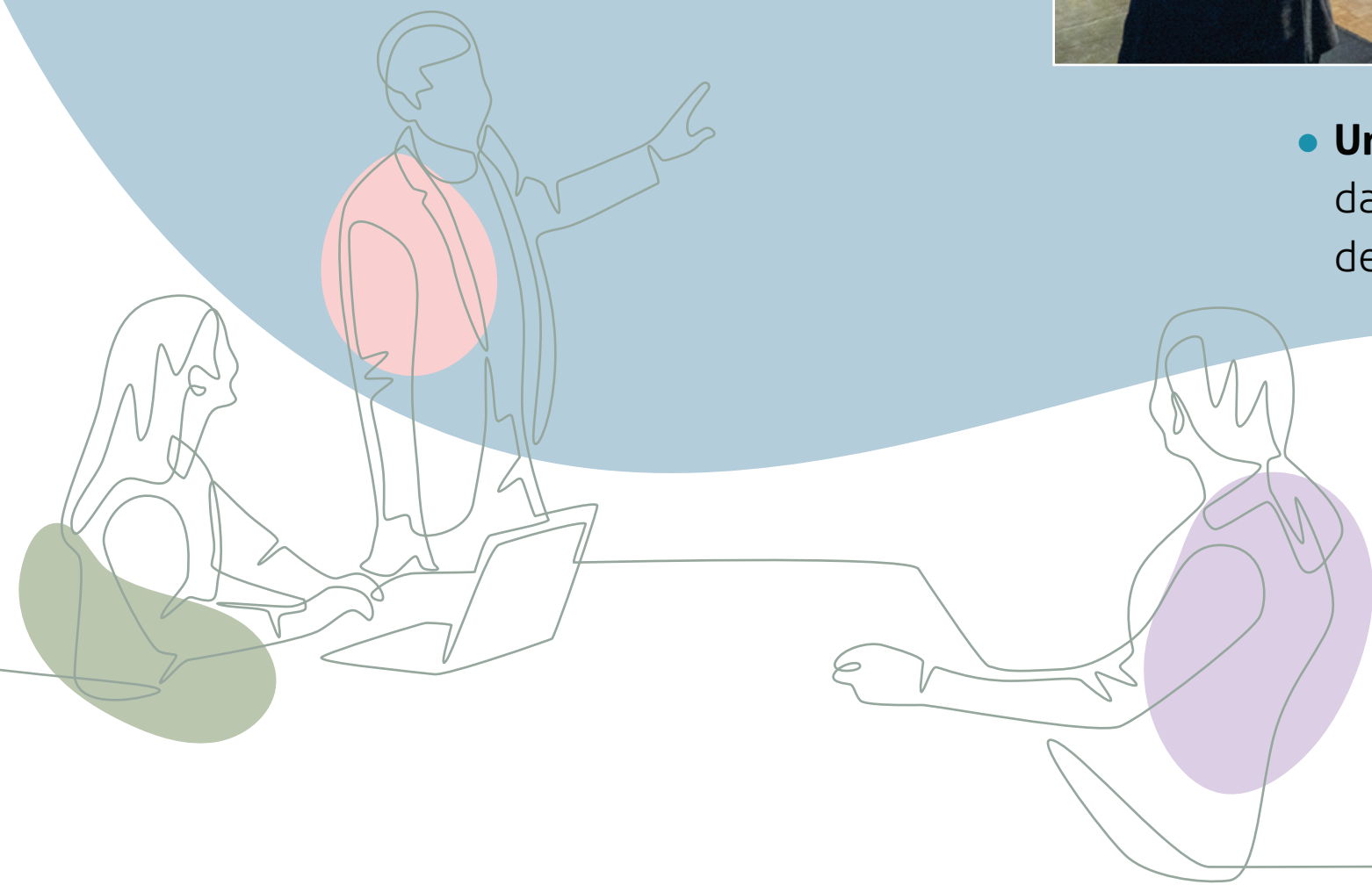
Les inondations d'octobre 2024 ont fortement marqué les esprits. À cet égard, le Syndicat se devait d'accentuer sa prise de parole autour de la vulnérabilité des territoires et de leur résilience.

De nombreux événements et outils de communication ont donc été mis en place en 2025 sur ce thème, les mots d'ordre étant information, sensibilisation et pédagogie !

- **Un accompagnement des communes** dans leurs réunions publiques et fêtes de l'Environnement



- **Une Communication 2025** axée sur la résilience et ses différentes approches, relatant les échanges de la conférence scientifique (Cap sur la résilience) et permettant à chacun de mieux comprendre les enjeux, les défis et les solutions de l'adaptation et de la résilience face au risque d'inondation.





Une pédagogie au service
des scolaires de la vallée
avec **85 classes d'eau**
pour une moyenne de
2400 élèves

En savoir plus



Une journée porte ouverte avec la
Journée du patrimoine et les 80 ans du SIAHVY

RESSOURCES HUMAINES

NOS ÉQUIPES

37 agents

23 TITULAIRES **13** CONTRACTUELS **1** STAGIAIRE

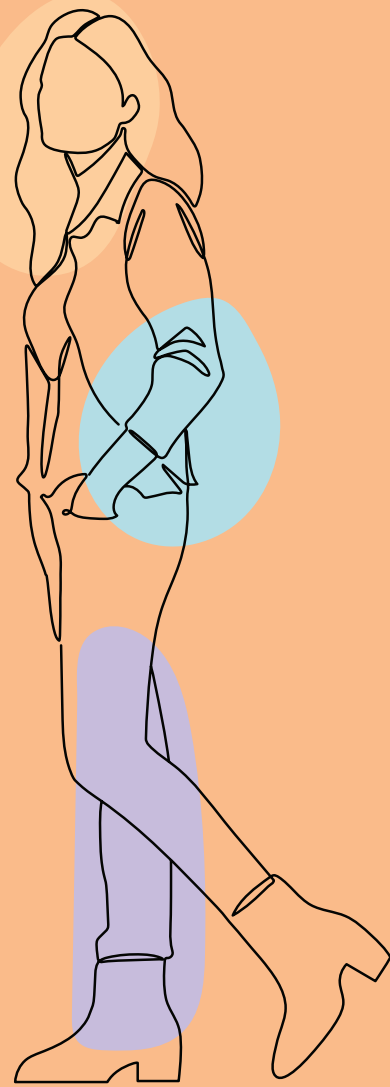
17
hommes



MOYENNE D'ÂGE

42 ans

20
femmes



FILIÈRE ADMINISTRATIVE
12 agents

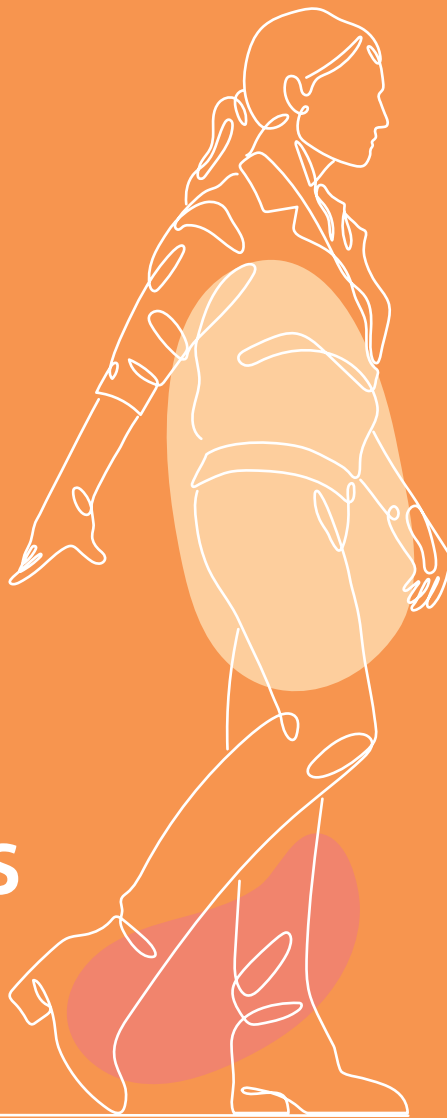


FILIÈRE TECHNIQUE
25 agents

catégorie A : 17 agents
catégorie B : 10 agents
catégorie C : 10 agents

18 300 €

CONSACRÉS À LA
FORMATION EN 2025
ET 59 JOURS DE
FORMATION

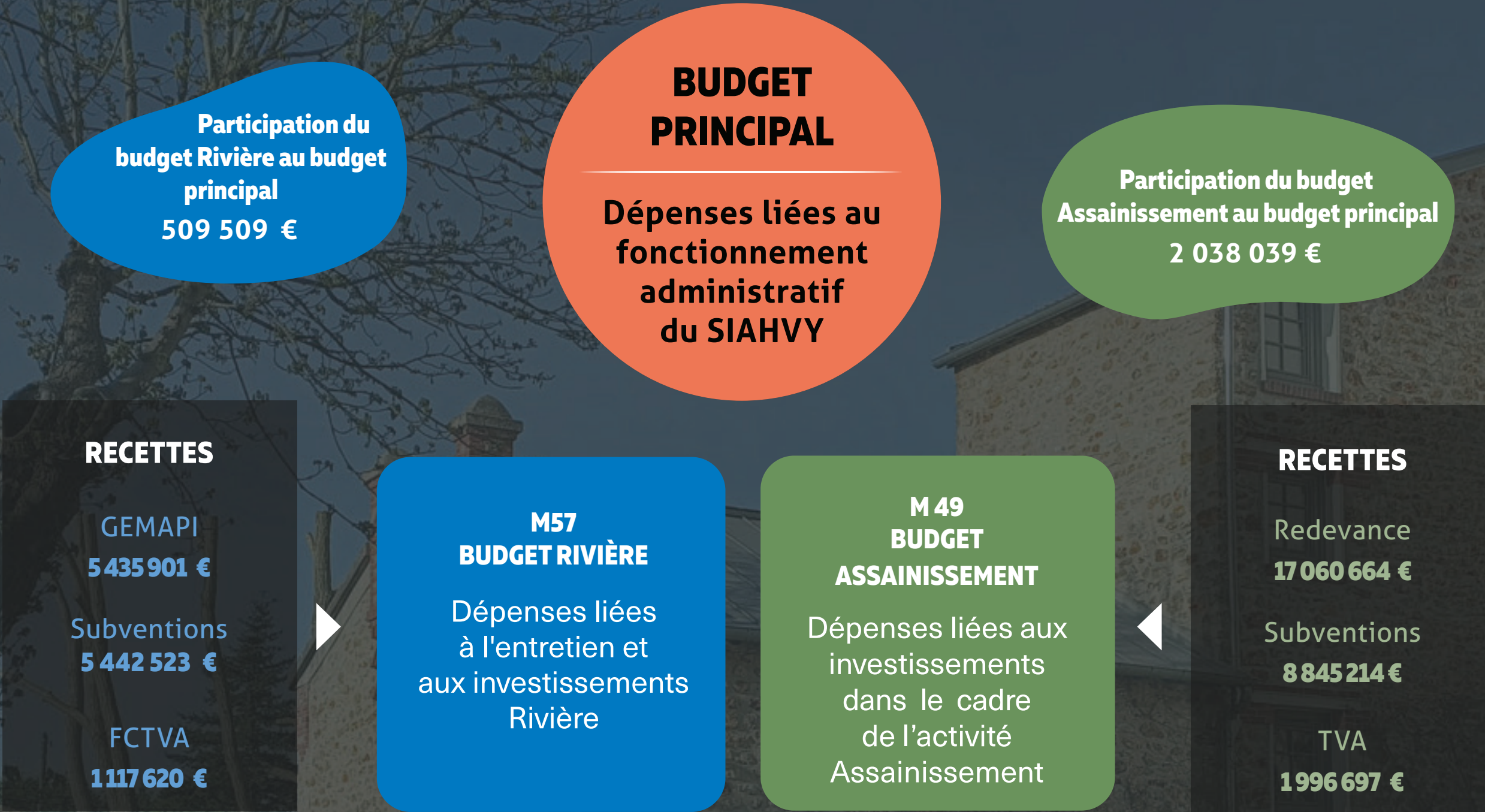


6 DÉPARTS

5 ARRIVÉES

29

Fontionnement du budget principal



Dépenses totales d'équipement :
40 723 327 €

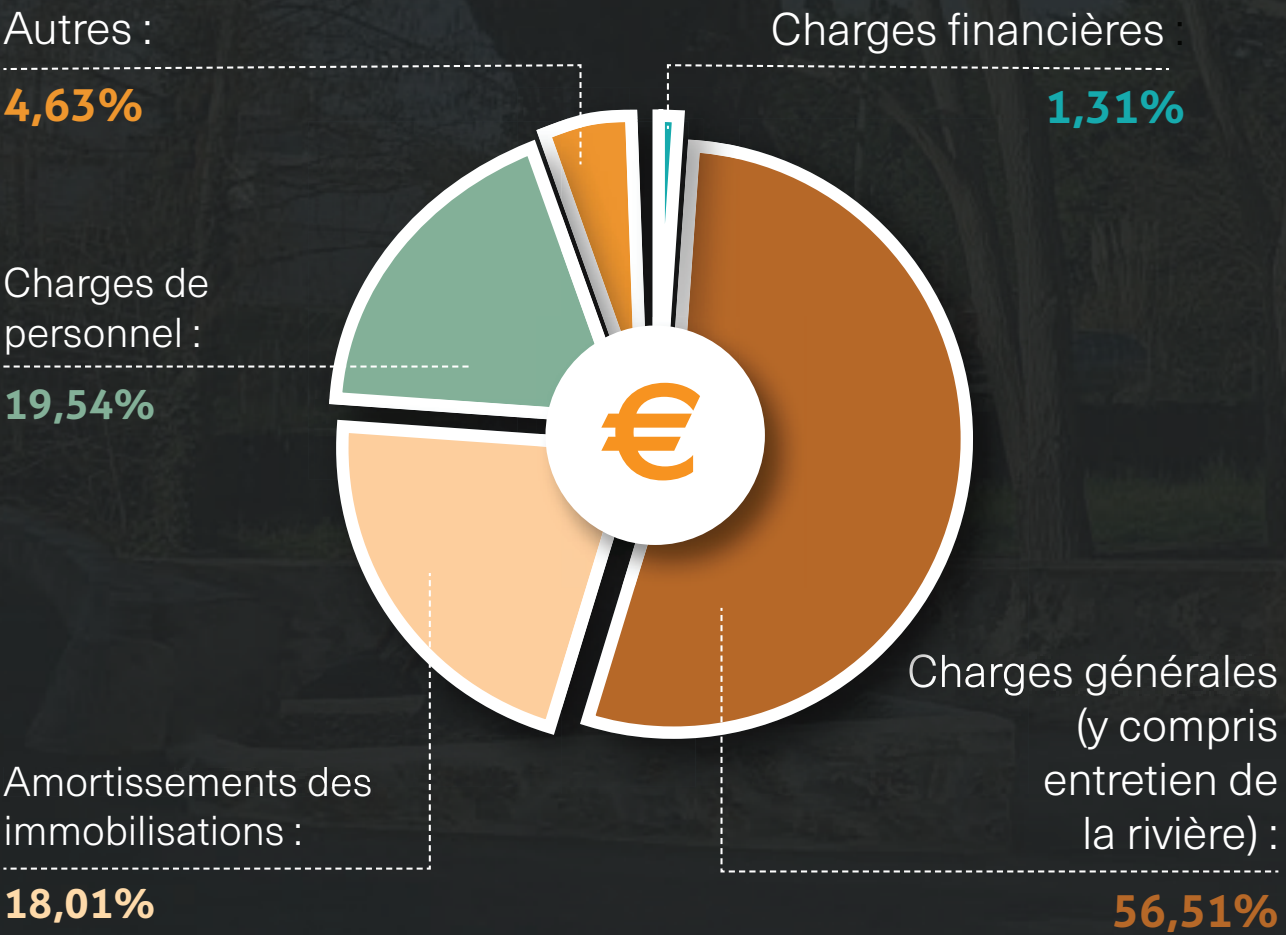
ADMINISTRATION
2,6 %

RIVIÈRE
35 %

ASSAINISSEMENT
62 %

BILAN FINANCIER

Dépenses totales de fonctionnement : 25 065 515.05 €



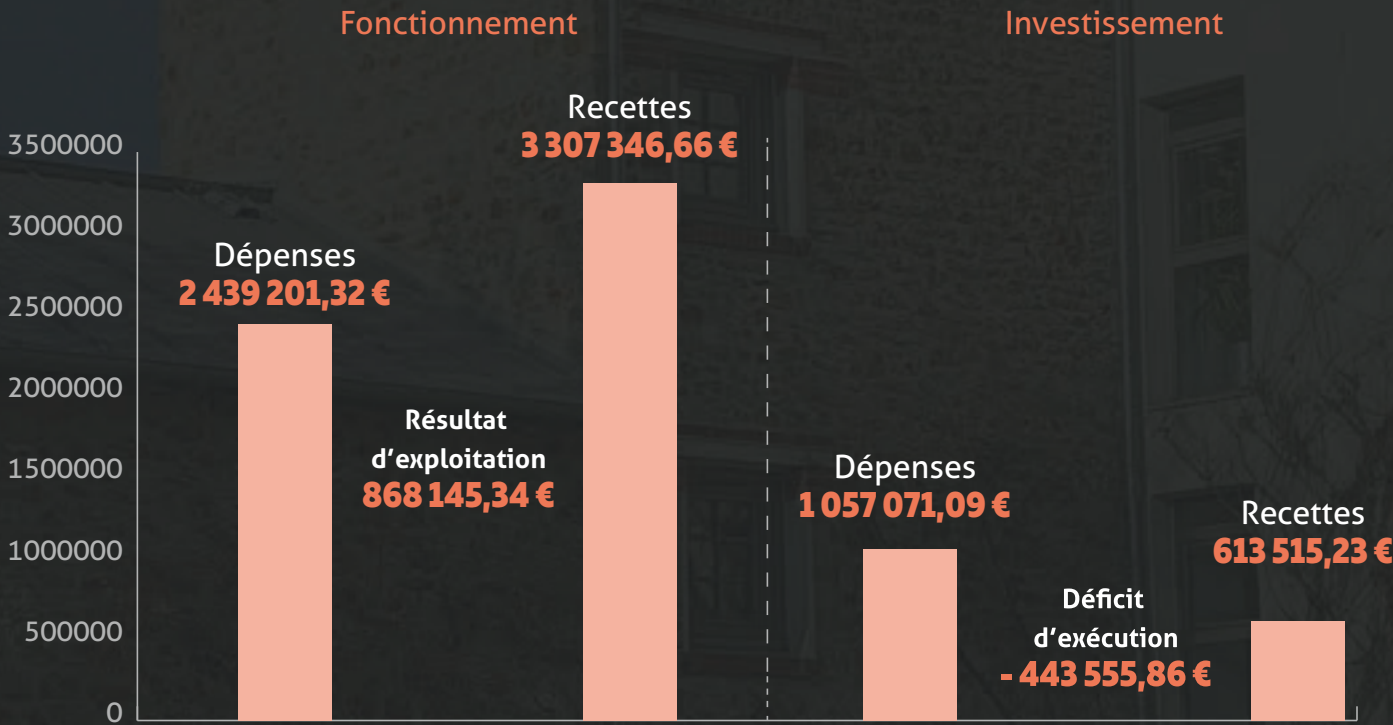
en 2025

892 titres

2 425 mandats

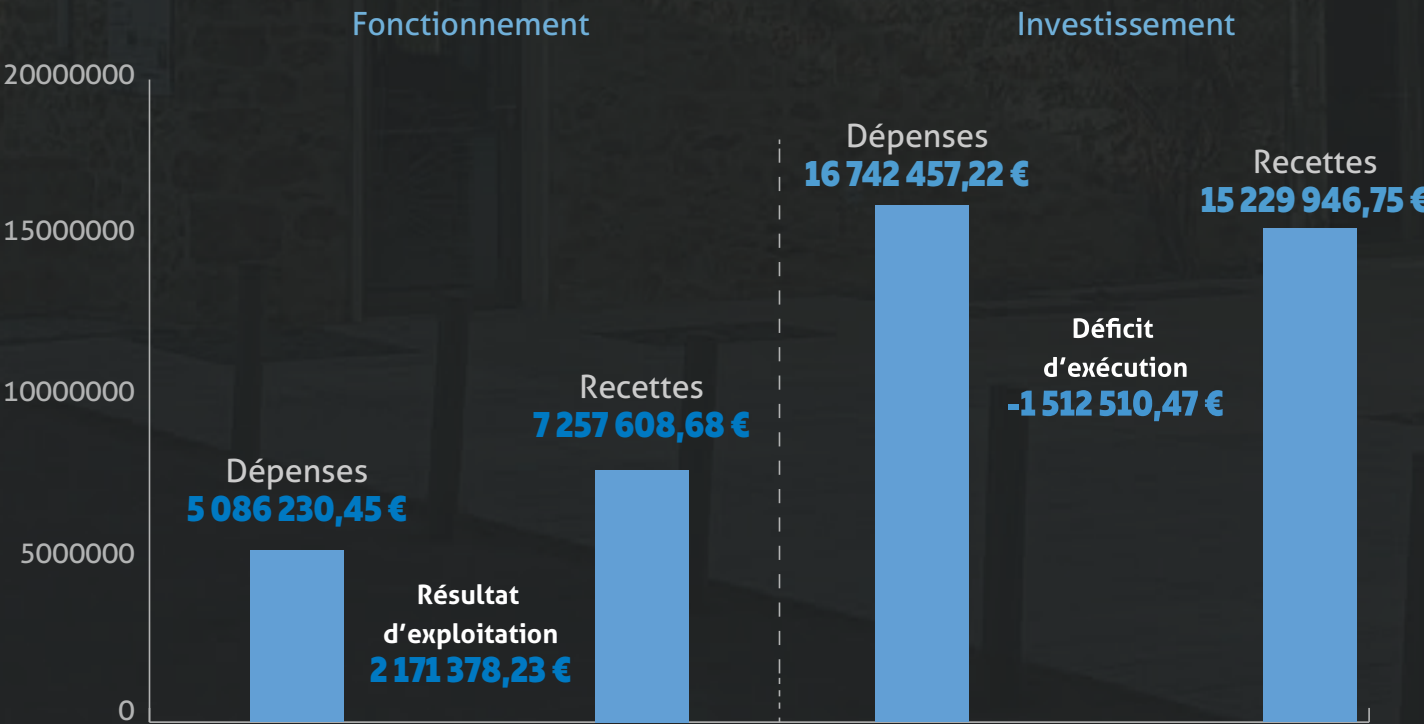
17 notifications de subventions

BUDGET *Principal* M14



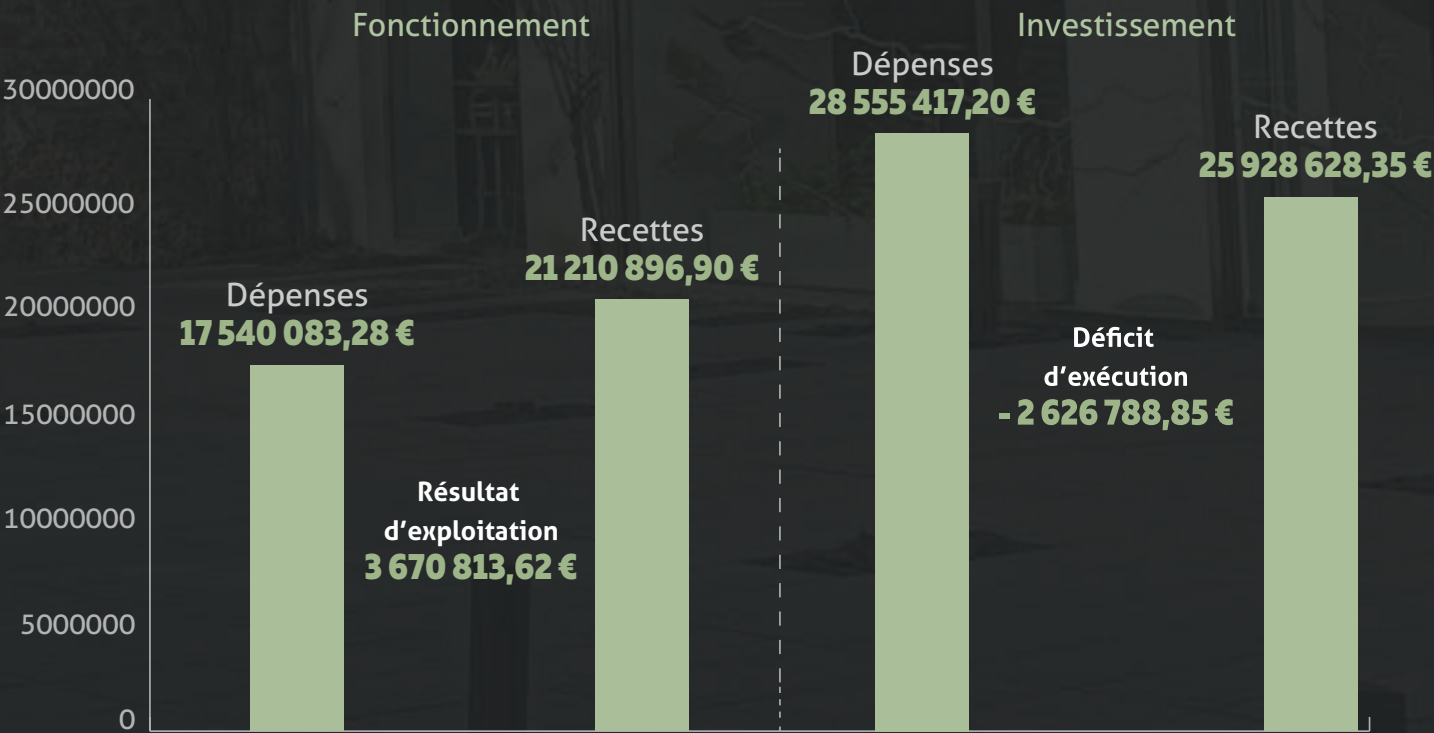
Excédent global du budget : 424 589,48 €

BUDGET *Rivière* M14



Excédent global du budget : 658 867,76 €

BUDGET *Assainissement* M49



Excédent global du budget : 1 044 024,77 €



12, avenue Salvador Allende
91160 Saulx-les-Chartreux
Tél. 01 69 31 72 10
www.siahvy.org

Directeur de la Publication :
Dominique BAVOIL - Président

Rédaction :
le Personnel du SIAHVY

Crédits photos :
Photothèque du SIAHVY - Alinéa

Conception et réalisation :
Alinéa Larchant 77760